



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ENERGY/WP.3/AC.1/2001/2
9 février 2001

FRANÇAIS
Original : RUSSE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe de travail du gaz

Troisième Atelier sur la géodynamique et la sécurité écologique
dans la production, le transport et le stockage du gaz naturel
Saint-Petersbourg (Fédération de Russie), 27-29 juin 2001

NOTE D'INFORMATION No 2

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la décision prise à la dixième session du Groupe de travail du gaz de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU) en janvier 2000, le troisième Atelier sur la géodynamique et la sécurité écologique dans la production, le transport et le stockage du gaz naturel aura lieu à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie) en 2001. Ont eu lieu à Saint-Petersbourg le premier Atelier sur la délimitation de zones géodynamiques, en février 1995, et le deuxième Atelier sur la sécurité géodynamique, en juin 1997.
2. Il a été décidé de tenir l'Atelier pendant la période des "nuits blanches" à Saint-Petersbourg.
3. Le présent document, qui fait suite à la note d'information No 1 (ENERGY/WP.3/AC.1/2001/1), contient des renseignements plus détaillés sur le programme de travail et l'organisation de l'Atelier. Il a été présenté aux participants à la onzième session du Groupe de travail du gaz en janvier 2001 qui ont recommandé d'en assurer une large diffusion.

II. OBJECTIFS DE L'ATELIER

4. Les objectifs de l'Atelier sont les suivants :
- Échange de données d'expérience entre les organisations scientifiques et les organisations de production sur la sécurité géodynamique et écologique dans l'extraction, le transport et le stockage du gaz naturel;
 - Définition d'un ensemble de mesures efficaces visant à réduire les risques géodynamiques et écologiques;
 - Accord sur la liste des documents constituant un cadre réglementaire et législatif international.

III. ORGANISATEURS DE L'ATELIER

5. L'Atelier sera organisé par le Groupe de travail du gaz de la CEE/ONU, la société anonyme Gasprom, l'Institut d'État pour la recherche scientifique sur la géomécanique et la topographie dans les mines, le Centre scientifique intersectoriel (VNIMI) et l'Institut de recherche scientifique sur le gaz naturel et les technologies gazières (VNIIGAZ), en collaboration étroite avec les ministères russes, dont le Ministère de l'énergie, le Ministère de l'industrie, des sciences et de la technique et le Ministère des situations d'urgence, et le Comité d'État chargé de la sécurité des activités minières.

IV. DATES ET LIEU DE L'ATELIER

6. L'Atelier aura lieu du 27 au 29 juin 2001 à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) dans les bâtiments du VNIMI.

V. PRINCIPAUX THÈMES DE L'ATELIER

7. Thème 1. **Problèmes posés par l'exploitation, le transport et le stockage du gaz naturel dans de bonnes conditions de sécurité et le respect de l'environnement**
- Sécurité géodynamique et écologique et accroissement du rendement de l'extraction du gaz
 - Sécurité géodynamique et écologique dans la planification, la construction et l'exploitation des gazoducs
 - Sécurité géodynamique et écologique dans la construction et l'exploitation des installations souterraines de stockage du gaz

8. Thème 2. **Méthodes et techniques d'évaluation et de contrôle de la situation géodynamique et écologique dans les entreprises des régions d'extraction, de transport et de stockage du gaz**
 - Méthodes et procédures à suivre pour les enquêtes géodynamiques et écologiques
 - Surveillance géodynamique et géoécologique
 - Systèmes d'information géographique (SIG) et méthodes de contrôle de la situation géodynamique du milieu géologique grâce au Système mondial de localisation (GPS)
9. Thème 3. **Aspects géodynamiques et géomécaniques de l'accroissement du rendement de l'extraction du méthane des couches de charbon**
 - Genèse des gisements de méthane dans les couches de charbon
 - Méthodes et moyens de localisation des poches de méthane dans les couches de charbon
 - Technologie et techniques d'extraction du méthane présent dans les couches de charbon dégagées par la poussée des roches
10. Thème 4. **Cadre réglementaire et législatif de l'application, dans les entreprises du secteur de l'énergie, de mesures efficaces de prévision et de diminution des risques d'accident et de situation d'urgence**
 - Cadres réglementaires et législatifs transfrontières et nationaux de l'exploitation des ressources naturelles
 - Droit minier de la Fédération de Russie
 - Cadre réglementaire et législatif de la surveillance écologique du secteur de l'énergie
 - Cadre réglementaire et législatif de l'exploitation, du transport et du stockage du gaz naturel dans de bonnes conditions de sécurité et le respect de l'environnement

VI. TABLE RONDE

11. Les thèmes de la Table ronde seront arrêtés au cours de l'Atelier.

VII. PROGRAMME

12. Le programme provisoire de l'Atelier est le suivant :

mardi 26 juin	Arrivée à Saint-Pétersbourg, installation à l'hôtel
mercredi 27 juin	
09 h 00- 10 h 00	Formalités d'inscription
10 h 00 - 10 h 30	Ouverture de l'Atelier
10 h 30 - 13 h 30	Séance de travail sur le thème No 1
13 h 30 - 15 h 00	Déjeuner
15 h 00 - 17 h 00	Séance de travail sur le thème No 2
17 h 30 – 20 h 30	Programme culturel
jeudi 28 juin	
10 h 00 – 13 h 30	Séance de travail sur le thème No 3
13 h 30 – 15 h 00	Déjeuner
15 h 00 – 17 h 00	Séance de travail sur le thème No 4
vendredi 29 juin	
10 h 00 - 12 h 30	Table ronde. Conclusions. Adoption des recommandations. Clôture de l'Atelier
12 h 30 - 14 h 00	Déjeuner
19 h 30	Dîner officiel offert par le VNIMI à l'occasion de la clôture de l'Atelier
samedi 30 juin et dimanche 1er juillet	Visite de Saint-Pétersbourg et de ses environs (Pouchkine, Pavlovsk, Petrodvorets). Départ des participants

VIII. LANGUES DE TRAVAIL

13. Les langues de travail de l'Atelier seront le russe et l'anglais. L'interprétation simultanée sera assurée.

IX. COMMUNICATIONS

14. Les participants qui souhaitent présenter une communication sont invités à en adresser un exemplaire au Comité d'organisation **le 16 avril 2001 au plus tard**. Ils voudront bien suivre les instructions relatives aux communications qui figurent dans l'annexe 2 du présent document.

15. La durée de présentation des communications sera limitée à 15 minutes afin de laisser suffisamment de temps pour le débat. Les organisateurs mettront à la disposition des intervenants tout le matériel technique nécessaire.

X. INSCRIPTION

16. Les participants sont priés de remplir le bulletin d'inscription qui figure à l'annexe 1 et de le renvoyer à la CEE/ONU, à Genève, ou à l'Institut VNIMI, à Saint-Pétersbourg, **le 1er mai 2001 au plus tard.**

17. Il n'est demandé **aucun frais d'inscription** à l'Atelier. Les frais de séjour - hébergement à l'hôtel, repas et excursions - sont à la charge des participants (qui seront informés du coût des visites au moment de leur inscription).

XI. HÉBERGEMENT

18. On trouvera ci-après la liste des hôtels proposés, ainsi que leurs tarifs au 15 janvier 2001 (en dollars des États-Unis).

Hôtel	Classe	Chambre individuelle	Chambre double
Grand Hôtel Europe	*****	400	450
Nevsky Palace	*****	340	400
Astoria	****	270	300
Angleterre	****	225	259
Pribaltiskaya	****	120	145
Poulkovskaya	****	103	120
Saint-Pétersbourg	***	77	63 101 (avec vue sur la Néva)
Sovietskaya	***	26	49
<i>annexes :</i>			
Fontanka		24	45
Riga		24	46
Lermontov		24	46
Rossia	**	26	41

XII. CORRESPONDANCE

19. Les participants sont priés de s'adresser aux personnes suivantes pour toute question concernant l'Atelier :

M. A. N. Shabarov
Directeur adjoint
VNIMI
Sredny Prospekt, 82
199026 Saint-Pétersbourg
Fédération de Russie
Téléphone : +7812 321 96 09
Télécopie : +7812 321 95 94
Adresse électronique :
shabarov@vnimi.ru

M. Alexandre Chachine
Division de l'énergie durable
CEE/ONU
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Téléphone : +4122 917 24 51
Télécopie : +4122 917 00 38
Adresse électronique :
alexandre.chachine@unece.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

**Troisième Atelier sur la géodynamique et la sécurité écologique dans la production,
le transport et le stockage du gaz naturel**

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
27-29 juin 2001

**Prière de remplir le bulletin d'inscription et de l'envoyer au plus tard le 1er mai 2001
aux personnes suivantes :**

M. Alexandre Chachine

Division de l'énergie durable
CEE/ONU
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Téléphone : +4122 917 24 51
Télécopie : +4122 917 00 38
Adresse électronique :
alexandre.chachine@unece.org

M. A. N. Shabarov

Directeur adjoint
VNIMI
Sredny Prospekt, 82
199026 Saint-Petersbourg
Fédération de Russie
Téléphone : +7812 321 96 09
Télécopie : +7812 321 95 94
Adresse électronique :
shabarov@vnimi.ru

Nom : _____

Prénom : _____

Pays/organisation : _____

Fonctions/désignation : _____

Adresse postale : _____

No de téléphone/télécopie : _____

Adresse électronique : _____

Je souhaiterais présenter une communication sur le thème : _____

Personnes qui m'accompagneront : _____

Je participerai à la visite : Oui Non

J'arriverai à Saint-Petersbourg le _____ juin, par le vol _____, à _____ heures.

Je souhaite réserver une chambre individuelle / double à l'hôtel _____ ,
du _____ juin au _____ juin / juillet 2001 (_____ nuits).

Date : _____

Signature : _____

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX COMMUNICATIONS

Les communications doivent faire au maximum six pages du format A4, et être présentées en langue anglaise ou russe. Les communications en russe doivent être accompagnées d'un résumé en anglais.

Les communications seront reproduites telles qu'elles auront été reçues, à partir des originaux fournis par l'auteur, y compris le résumé en anglais.

Les paramètres ci-après doivent être respectés pour la mise en page : traitement de texte - Word pour Windows; police de caractère - Times Cyrillique; taille de la police - 12; interligne - simple; marges – haut : 2 cm; bas : 3 cm; gauche : 2,5 cm; droite : 2,5 cm.

Les communications doivent être imprimées (avec une imprimante à laser) sur papier blanc, face recto uniquement.

Les graphiques et notes doivent être incorporés dans le texte et figurer obligatoirement sur la disquette qui l'accompagne. Les pages doivent être numérotées en bas au centre. Les communications qui ne satisfont pas à ces exigences ne pourront pas être publiées, pour des raisons techniques.

Un exemplaire de la communication, sur support papier et sur disquette, doit être adressé au VNIMI.
